

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat en date du mardi 22 novembre 1960.
«L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

1. Qu'un Comité spécial du Sénat soit formé pour étudier les tendances relatives aux besoins en main-d'œuvre et à son utilisation au Canada, et faire rapport, en vue d'évaluer les possibilités d'accroître l'emploi et de le maintenir à un haut niveau, et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour faire enquête et rapport sur ce qui suit:

- a) l'expansion de l'économie et des autres facteurs agissant sur les possibilités d'emploi, y compris en particulier l'évolution des techniques; et
- b) l'accroissement et les caractéristiques des effectifs de la main-d'œuvre canadienne;

2. Que le Comité soit composé des honorables sénateurs Blois, Bouffard, Brunt, Buchanan, Burchill, Cameron, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Courtemanche, Croll, Emerson, Haig, Higgins, Hnatyshyn, Horner, Hugessen, Inman, Irvine, Lambert, Leonard, MacDonald (*Queens*) Méthot, Monette, Pratt, Reid, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Thorvaldson, Vaillancourt, Wall, White et Wilson—(32);

3. Que le Comité soit autorisé à s'assurer les services d'un conseiller juridique, de techniciens et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête; et—

4. Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents ou dossiers, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, et à faire rapport de temps à autre.

Après débat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, que la motion soit modifiée en ajoutant le nom de l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) à la liste des sénateurs désignés comme membres dudit Comité spécial du Sénat.

Après débat, l'amendement, mis aux voix, est adopté.

Après plus ample débat, la motion amendée, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.